L'ancien Evêché de Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 29

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-207940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LO LION DZUZO

(Fable, traduit librement de M. Imbert.)

On villio lion sè fé dévot, coumein lo diablio, on dzor, sè fe hermito. Sè la cor lo dévint bintout, ceinquiè s'einteind. La vertu favorita dau courtiseins, l'est l'art dè passâ dein autrui, et dè preindre ein tot sès manairès. Què lo prince toussait ouai, di déman tota la cor va s'enrhumâ por toussi avoé li ; témoens lei courtiseins d'au lion dè ma fablia ; on lè veyait d'on air soumet, affablio, les gets baissis, montzi à petits pâs, prêchein la contegneince et l'humeur charitâblia, querelleint todjor lei pliésirs d'icèbas. On n'arrivè au ciel qu'à travers millè pennès ; quauquiets ors d'on câliço einveloppiant lieur pé, et mè d'on lau, effray dè maint tropé, s'est distingâ per dis neuvainès.

A-t-on gagnâ d'avai tzandgea ? Y ne sé pas, mé vice por vice, ïamo mè què, ïo que sait què sè troeuvè lodgea, lo scandalo m'avertessè ; ceinquiè dè ein passein, rèvegneins au lion.

A tis sei cortiseins, sa majestâ sauvâdzè, ordenet, on dzor, dzor dè dévotion, qu'on partè ein pèlerinadzo, sur lo tombeau dè ïon dè sous aïeux, dè son vivein, todzor chasto et pieux, ein on mot, on saint personnâdzo.

La cor s'ein alla donc ein tristos vêtémeins, ein gros bourdon, ein colléretta, coumein on vaï s'avanci dai pieux Musulmans, vers lo tombeau dau saint Profèto ; quand on lau, sur la route aperçait on muton, què trottavè sur la verdura loein dè son berdzi. Lo pélerin, mein dévot què glouton, ne pouvai dé son veintre apaisi lo murmuro, l'attrapè et vos l'étrangliè. On l'arrètè soudain, lorsqu'è l'allâvè l'einglouti dein son veintre, et coumein on hérétiquo, on impie, on profâno, montrè qu'on eût dû lo verre étoffâ ein naisseint, on lo préseinté au rei, què d'abord le condamne à féré les honneurs don biau *Autodafé*.

— Quiè ! tiïâ, dit lo prinço, on dzor dè péniteince ! medzi on dzor dè dzonno ! oh ! le monstro ! à la mort !

— Sire, dit l'accusâ, dévaïro m'atteindre à seinbliâblia seinteince ? Quien l'est mon sort ? Quand ïé vu cé muton, être fort inutilo, dein leis états yo vo bailli la loâ, désuite peinsein à mon rei, yavo, por son sepâ, tiïa cé imbécilo ; lè oncora tot eintiert.

— Oh ! oh ! l'étai por mè ?

— Ouai, sire.

— Eh ! bein, suspeindè la seinteince ! holà ! pas dè suppliço. Lè bon patriote et fidèlo sudzet : qu'on lai baille on brevet dè Conseilli d'Etat, por récompeinsâ sous heureux serviços.

Dei seinbliablios dzudzémeins sont communs y dzor dè voai. L'hommo a sen'équitâ, quand rein ne l'ai s'oppousè, sur lo corde rèçu, dzudzè fort bin autrui ; mâ vait-è son intérêt, sè mêla à sa causa, à sè fé on code por liï.

(Aillio, lo 24 mâi 1899.)

F. Nicollier-Degruffy.

Je sais tout — Un jeune godelureau et sa mère se promènent à la campagne. Ils rencontrent un paysan conduisant une vache qu'il vient d'acheter.

— Quel âge a-t-elle, votre vache ? demande le jeune homme ?

— Deux ans.

— A quoi voyez-vous ça ?

— Ça se voit aux cornes.

— Ah ! oui... C'est vrai ! En effet... elle en a deux.

COIFFURES DE FEMMES

II

Sous Louis XII.

Sous Louis XII, la mode était aux petits bonnets de soie ou velours et en plumes que les femmes, les hommes et les chevaux portaient.

Avec le quinzième siècle, les guerres d'Espagne, sous François Ier, avaient mis tout ce qui venait de ce pays à la mode.

Les cheveux étaient relevés en rouleaux et ornés de pierres précieuses surmontés d'un petit *toquet à l'espagnole* coquettement posé, soit de côté, soit sur le haut de la tête, et ornés de chaînes d'or, de pierreries ou d'aigrettes.

Avec les Médicis, les modes italiennes envahirent la France. Catherine de Médicis apporta la *fraise* appelée déjà *carcan*, mais qui s'augmenta à tel point que suivant Pierre de l'Estoile la tête ainsi isolée du corps « ressemblait au chef de saint Jean-Baptiste sur son plat ». C'est à cette reine que nous devons cet objet de toilette qui eut tant d'avenir : le corset.

C'est Marie de Médicis qui inaugura la mode de la grande collerette.

Pendant la fin du siècle, pour accompagner ces fraises et ces collerettes, les coiffures furent de différentes sortes :

La coiffure à *templettes* qui était une variante du chaperon si connu d'Anne de Bretagne, dégagé et enrichi. Les cheveux tout frisés faisaient de la tête une boule.

La coiffure *à la raquette*. Les cheveux relevés et formant une sorte de bourrelet tout autour du visage. On se servait de tampons posés sur la tête pour tirer les cheveux et donner plus de largeur au front.

La coiffure *en cœur* était faite de la même façon, mais avait la forme de son nom. La mode était née à Venise d'avoir les cheveux blonds ; aussi n'y avait-il pas de soins et de peine que les femmes n'employassent pour arriver à cette nuance, par les poudres, les teintures ou la perruque.

Sous Louis XIII.

Les lois somptuaires sous Louis XIII arrêtèrent un peu l'essor du luxe qui était arrivé dans les vêtements à son paroxysme et contribuèrent à retenir l'argent dans le royaume et à rendre aux produits français la vogue qu'avaient eue ceux de l'étranger au siècle précédent. On substitua alors aux broderies d'or, aux pierreries sur les vêtements et dans les cheveux, les simples rubans et les broderies de soies. A cette époque, pour les femmes, les cheveux sont abattus sur le front, un rang pris à la racine est couché à plat. Les *bouffons* étaient les cheveux massés en petites frisures que l'on répartissait sur les tempes et les oreilles. Le surplus de la chevelure était natté et roulé en torsade derrière la tête. Une mèche de chaque côté un peu plus longue est appelée *cadenette*. Après avoir été frisée, on attachait au bout un petit ruban dit le *galant*.

Sur la figure les femmes se mettaient à l'excès des mouches de taffetas gommé. L'eau de Chypre était le parfum à la mode avec le musc et la civette.

(A suivre.)

L'ancien Evêché de Lausanne. — Le manque de place nous oblige à renvoyer au numéro de samedi prochain la suite de l'article sur l'Ancien Evêché de Lausanne.

Monteur de cou. — M. X., dont le cou s'est subitement allongé d'une façon anormale, s'en va consulter un spécialiste.

— Mais c'est un cas extraordinaire, observe le membre de la docte Faculté. Comment donc cela vous est-il arrivé ?

— Eh bien, docteur, je m'en suis aperçu l'autre soir, en rentrant du théâtre où je venais de voir jouer une pièce en 5 actes et 2 tableaux, et j'étais placé derrière une dame qui s'était obstinée à ne pas vouloir ôter son chapeau.

Nos gosses. — Un gamin s'en va chez le droguiste acheter pour quatre sous de colle de pâte.

Le droguiste remplit à pleins bords l'ustensile apporté par le gamin.

— Voici ta colle de pâte, mon petit ; où sont tes quatre sous ?

— Dans le fond du pot, m'sieu !

* * *

Un garconnet, pas plus haut qu'une botte, essaie, devant l'armoire à glace de ses parents, sa première culotte. Alors, tout fier :

« A présent, avec papa, ça fera deux hommes à la maison. »

✲ **Kursaal** et **Lumen.** — Par la température vraiment caniculaire dont nous sommes gratifiés, il peut paraître un peu ridicule de parler *Kursaal* et *Lumen*. C'est du plein air, rien que cela et le plus possible que l'on veut.

D'accord ! Mais si, dans une salle bien ventilée, on vous offre un spectacle intéressant, amusant, instructif, délassant, rafraîchissant, en ce qu'il vous fait oublier la chaleur, n'est-il pas tout naturel de céder à l'invite ?

Aussi *Kursaal* et *Lumen*, qui ont résolu le problème, voient-ils chaque soir et le dimanche, en matinée, venir à eux de nombreux amateurs. Et ces derniers, nous vous le certifions, ne regrettent pas leur soirée.

Nous partîmes de Wangen le 15e à 6 heures du matin. Nous vîmes en passant Arwangen et Olten. Nous nous arrêtâmes à Aarau, où nous dînâmes sur notre bateau, notre conducteur n'ayant pas voulu nous permettre de descendre. Il nous arriva une petite affaire qui fit bien de la peine à la plupart de notre troupe, et qui donna matière à rire aux autres. Mme de Joffrey était souvent d'assez mauvaise humeur, qui voulait primer partout et exigeait beaucoup, avait une tasse d'argent en forme de gondole ; pendant le dîner, Mlle Blanchon eut envie de boire, elle la pria de lui passer sa tasse, avec laquelle elle voulut puiser de l'eau dans la rivière, mais le courant l'emporta et il lui fut impossible de la ravoir. Mme de Joffrey voyant sa tasse perdue entra dans une si grande colère, qu'elle causa une scène des plus désagréables non seulement à Mlle Blanchon, mais aussi à la plupart des autres ; je ne fus pas exempt de sa mauvaise humeur.

Nous quittâmes Aarau à une heure après-midi, comptant d'aller coucher à Brouck. Mais environ à une lieue de Biberstein, notre bateau alla s'engager entre deux rochers cachés sous l'eau. Nos dames eurent grand peur, et ce n'était pas sans raison ; l'eau était extrêmement rapide et bouillonnait d'une manière effrayante entre ces deux rocs. Nous eûmes toutes les peines du monde à nous en tirer, et je ne sais si nous aurions réussi, sans le secours d'un bateau qui, heureusement pour nous, vint nous tirer de ce dangereux pas. Cet accident qui nous retarda plus de deux heures fut cause que nous ne pûmes pas aller plus loin de Biberstein. On nous conduisit à un mauvais cabaret ou plutôt une gargotte au bord de la rivière. On nous fit entrer dans un grand poële, dont les meubles étaient un fourneau de pierre extrêmement chaud (quoiqu'il fît fort beau temps), une longue table et de chaque côté un long banc de bois. Nous y trouvâmes quelques paysans allemands à grandes barbes, qui buvaient et fumaient. On nous fit l'honneur de nous placer près d'eux et on nous servit un souper consistant en deux grands bassins de terre, remplis d'une mauvaise soupe que l'on mangea avec des cuillers de bois ou d'étain, quelques œufs, du fromage et du fort mauvais vin. Quand l'heure de se coucher fut venue, on ôta la table et les bancs, on étendit sur le plancher quelques gerbes de paille, où chacun sans compliment prit sa place, n'y ayant pas d'autre appartement dans toute la maison.

Le lendemain 16e avril, nous fûmes obligés de payer bien cher ce mauvais gîte, puisqu'il nous en coûta à chacun plus de 30 sols ; nous le quittâmes le plus tôt qu'il nous fut possible.

(A suivre).

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO